

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 4 avril 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Mesdames Ginette Lamoureux et Lucienne Fortin

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Annette Côté, Patricia Dionne, Hélène Landry, Martine Coulombe et Julie Paiement

Messieurs Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Alain Lyrette, Mickael Lyrette, Gaston Guindon, Gérard Coulombe, Simon Désabrais, Arnel Villeneuve, Guy Gendron, Jean-Claude Doré, Jacques Lacourcière, Jean-Jacques Bilodeau, Johny Rodgers, Normand Gendron, Benoît Brunet et Édouard Langevin.

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 6 décembre 2010

3.2 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 17 janvier 2011

3.3 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 7 février 2011

3.4 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 10 février 2011

3.5 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 28 février 2011

3.6 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 7 mars 2011

3.7 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 11 mars 2011

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de mars 2011

4.2 Adoption des comptes à payer pour le mois d'avril 2011

5. Correspondance

- 5.1 SCHL réponse à notre lettre concernant les coupures dans le budget pour les HLM
- 5.2 Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau demande d'appui dans leur demande de l'installation d'une tour pour le service de téléphone cellulaire

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

- 6.1 Centre Jean Bosco de Maniwaki demande une aide financière et la participation de notre municipalité pour jeux olympiques spéciaux
- 6.2 Contribution programme SEauvegarde Vallée-de-la-Gatineau 2 520 \$

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.1 Mandater le chef pompier du service incendie à siéger sur le comité technique du suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 7.2 Mandater la directrice générale pour demande d'estimation pour la réparation du camion citerne incendie Ford 1976

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

9. Voirie

- 9.1 Demande de soumission pour balayage des chemins de la municipalité ainsi que la cour du centre Jean-Guy Prévost
- 9.2 Demande de soumission pour achat de fleurs
- 9.3 Demande de soumission pour achat de chlorure de calcium (Abat poussière)
- 9.4 Autorisation à la directrice générale de faire une demande d'embauche au programme contrat d'intégration au travail pour une période de 20 semaines
- 9.5 Autorisation afin d'obtenir le service de l'arpenteur géomètre Barbe et Robidoux pour travail d'un terrain appartenant à la municipalité

10 Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

- 11.1 Acceptation de la soumission pour remplacer l'entrée électrique dans le garage de la zamboni

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Déplacement de l'assemblée générale du mois de mai au lundi 9 mai 2011
- 12.2 Annulation du chèque numéro C1100055 au montant de 240.38\$ chèque fait au mauvais fournisseur

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

2011-G-0404 01

Ouverture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- G-0404 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté et demeure ouvert à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404 - 03

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 6 décembre 2010 et de la correction à la résolution portant le numéro 2010-G-0410-21

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée générale du 6 décembre 2010 soit adoptés tel que rédigés, et adopte l'annulation de la résolution portant le numéro 2010-G-0410-21 engagement d'un entrepreneur pour travaux de fossé tel que décrit ci-dessous :

Lors d'un comité des membres du conseil municipal de Grand-Remous tenu le jeudi 3 mars 2011, il a été convenu entre les élus municipaux présents à ce comité Mesdames Ginette Lamoureux, Suzanne Gorley et Johanne Bonenfant et de Messieurs Vincent Cloutier et Jean-Pierre Chalifoux et le maire monsieur Yvon Quevillon et la directrice générale madame Betty McCarthy.

Entendu que la résolution portant le numéro 2010-G-0410-21 précédemment adoptée à la majorité soit annulée et corrigée tel que décrit ci-dessous.

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu de demander à Monsieur Denis Richard et Fils inc. d'effectuer du travail de fossé en utilisant sa pelle mécanique pour une durée approximative de 45 heures.

Cependant, monsieur Denis Richard ne s'étant pas présenté sur le chantier pour effectuer les travaux tel que convenu, un autre entrepreneur Lacelle et Frères a été embauché pour effectuer les travaux de nettoyage de fossés.

Il est important de prendre en considération que les membres du conseil municipal de Grand-Remous étaient conscients de la nécessité de procéder à ces travaux de nettoyage de fossés car des travaux de réfection de chemins étaient en cours à ce moment là et que l'arrivée de la neige était incessant.

En conséquence, le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la résolution portant le numéro 2010-G-0410-21 soit annulée au livre des procès verbaux de la municipalité de Grand-Remous.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-G-0404-04

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 17 janvier 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée générale du 17 janvier 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-05

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 7 février 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée générale du 7 février 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-06

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 10 février 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 10 février 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-07

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 28 février 2011

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 28 février 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404 - 08

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 7 mars 2011

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée générale du 7 mars 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-09

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 11 mars 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 11 mars 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-10

Approbation des comptes payés durant le mois de mars 2011

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de mars 2011 pour la somme de 62 146.09 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-11

Approbation des comptes payables

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme de 13 923.16 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessous sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-12

Tour de réception cellulaire

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité appuie la municipalité de Ste-Thérèse de la Gatineau dans leur demande à la compagnie Bell et/ou Télébec, pour l'installation d'une tour pour le service de téléphones cellulaires ou d'améliorer les tours dans les municipalités environnantes.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-13

Centre Jean Bosco de Maniwaki demande d'aide financière

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accorde un montant de 300 \$ au Centre Jean Bosco de Maniwaki pour l'organisation de différents projets entre autre au démarrage d'une équipe de quilles pour les jeux olympiques spéciaux du Québec.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-14

Participation financière 2011 au Fonds sEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau - demande de contribution

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité participe au Fonds sEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2011 au montant de 2 520\$

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-15

Nomination d'une personne pour siéger sur le comité technique du suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le chef pompier monsieur René Beaudoin soit nommé pour siéger sur le comité technique du suivi du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-16

Demande d'estimé pour réparation du camion incendie Ford 1976

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier Propose et il est résolu de mandater la directrice générale madame Betty McCarthy pour faire la demande d'estimation auprès d'Aréo-Feu et Thibeault pour la réparation du camion incendie Ford 1976.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2011-G-0404-17

Demande de prix pour faire le balayage des rues de la municipalité ainsi que la cour du Centre Jean-Guy Prévost

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité fera une demande de soumission pour le balayage des rues de la municipalité ainsi que la cour du Centre Jean-Guy Prévost.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-18

Achat de fleurs pour embellissement de la municipalité

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu d'autoriser les conseillères mesdames Ginette Lamoureux et Johanne Bonenfant à faire l'achat de fleurs et dépenses connexes pour un montant maximum de 2 500\$ pour l'embellissement de la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-19

Demande de soumission pour l'achat de chlorure de calcium (Abat poussière)

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité fera une demande auprès de deux fournisseurs pour l'achat de chlorure de calcium (abat poussière).

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-20

Embauche dans le cadre du programme intégration au travail des personnes à mobilité réduite

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accepte l'engagement de monsieur Darren Lee Wallingford à titre de journalier dans le cadre du programme d'intégration au travail pour une période de 20 semaines, au taux de 10,71\$ de l'heure.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-21

Demande de vérification des données cadastrales d'un lot situé sur le chemin Quatre Pattes

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité mandate la Firme Barbe et Robidoux Arpenteurs-Géomètres afin de faire la vérification des données cadastrales du terrain situé sur le chemin Quatre Pattes dans la municipalité de Grand-Remous au nom de Monsieur André Gagnon dont le nouveau numéro de cadastre est le 4 428 871 (ancien numéro Lot 34 rang 1 Canton de Lytton).

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-22

Acceptation de la soumission pour remplacer l'entrée électrique dans le garage de la Zamboni

La conseillère Madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité accepte de faire remplacer l'entrée électrique dans le garage de la zamboni et accepte l'offre présentée par B.L. Électrique au coût de 1 735\$ plus les taxes applicable.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-23

Déplacement de l'assemblée générale du mois de mai au lundi 9 mai 2011

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'assemblée générale du mois de mai se tiendra le lundi 9 mai 2011. Ce déplacement est causé par les élections fédérales du 2 mai 2011.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0404-24

Annulation d'un chèque aux livres de la municipalité

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le chèque portant le numéro C1100055 au nom de L'Écho de la Lièvre au montant de 240,38\$ soit annulé aux livres de la municipalité. Chèque fait au mauvais fournisseur.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Parole au public 19h25

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil. Cette période a débutée à 19 heures 25.

2011-G-0404-25

Fermeture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 20 h 20 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale